



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE

10 et 24 avril
2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 24 avril 2022

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE – 2^{ème} TOUR – TAUX DE PARTICIPATION À 12H

Le taux de participation à 12h pour le scrutin du 24 avril 2022 est estimé à **27,55%** en Charente-Maritime.

En 2017, au 2^{ème} tour de l'élection présidentielle, à la même heure, le taux de participation était estimé à **29,04%**.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 91/ Port. : 06 07 17 33 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)